

Entrepierres , le 1<sup>er</sup> février 2023

Philippe Tribaudeau  
Mairie d'Entrepierres  
La Girale  
04200 Entrepierres

contact : [laure.birgy@gmail.com](mailto:laure.birgy@gmail.com)

M le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence  
8 avenue du Dr Romieu  
04000 Digne-les-bains

Objet : expulsion zone-refuge du Vançon

M le Préfet,

Comme vous le savez, j'ai reçu de l'ONF une mise en demeure de quitter mon lieu de vie avant le 1 mars. M Loussier m'a indiqué avoir eu votre accord pour le faire. Dans ce dossier, il me semble qu'il est nécessaire de tout reprendre à zéro.

Pour commencer, tout découle de la décision de l'État de lancer en 2018 le plan New Deal Mobile censé éradiquer les dernières zones blanches de France sans avoir anticipé le devenir des personnes EHS réfugiées, tout comme moi, sur ces territoires parce qu'elles n'avaient nulle part ailleurs où aller. Ce faisant, l'État rendait inéluctable le conflit qui nous oppose aujourd'hui.

Je suis EHS-MCS, en retraite pour invalidité, reconnu handicapé par la MDPH, SDF par obligation et en attente de bénéficier de la protection du statut de lanceur d'alerte, statut délivré par Mme Claire Hédon, la Défenseuse des droits.

Irradier mon campement, faire la coupe de bois ou m'expulser ne peut se faire sans menacer ma vie. Vous ne pouvez donc pas détruire ou me forcer à quitter mon lieu de vie sans me proposer une solution adaptée à mon statut d'handicapé.

Je vous propose donc de faire une réunion avec l'ensemble des parties concernées : préfecture, ONF, DDETSPP, ARS, M Léo Walter (Député de la circonscription), Mme Michèle Rivasi (Députée européenne et présidente de l'association AZB), un(e) représentant(e) de la municipalité d'Entrepierres, une personne représentant le collectif de soutien et moi-même (qui serais en audioconférence).

Ensemble nous ferons le tour de tous les possibles. Et si au final, aucune solution à court terme n'est réalisable, alors me laisser vivre là où je vis sera la seule solution humainement envisageable.

En parallèle, l'Etat doit envisager de créer en urgence une puis plusieurs zones d'accueil d'urgence pour les EHS-MCS incapables de survivre ailleurs que dans un environnement protégé des pollutions électromagnétiques artificielles.

En espérant que vous comprendrez l'urgence de ma situation, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, mes sincères salutations.

Philippe Tribaudeau



